

Rapport de la Commission des Finances (COFIN)

Préavis 09/2024 - « Réponse à la motion de Mme la Conseillère communale Marisa Dürst « Pour un plan climat à Épalinges » - Demande d'un crédit d'études pour l'élaboration d'un plan de transition écologique et sociale»

Madame la Présidente,

Monsieur le Syndic,

Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La CoFin, composée de Messieurs Sandy Warth, Marc Veraguth, Marco Caffaro, Michael Crottaz, Yves Fauth, Erich Dürst, Cyril Duruz, Nicolas Garoflid .et votre président rapporteur, a étudié le préavis 09/2024 – « Réponse à la motion de Mme la Conseillère communale Marisa Dürst « Pour un plan climat à Épalinges » - Demande d'un crédit d'études pour l'élaboration d'un plan de transition écologique et sociale» lors de sa séance du 27 février 2024.

M. Alain Monod, Municipal des Finances remplaçant, était présent afin de répondre aux questions des commissaires.

Discussion générale

Un commissaire se demande si on ne pouvait pas reprendre les plans climat des autres communes qui ont déjà fait un plan climat, comme par exemple Prilly.

M. Monod rappelle que tout ce qui marche dans une ville ne marche pas forcément dans une autre.

Un commissaire ne comprend pas pourquoi on doit dépenser 145 000 CHF pour avoir une assemblée citoyenne, alors que tout le monde pourrait faire ses propositions directement. Il lui est répondu que l'assemblée citoyenne ne coûte que 39'000 CHF. Le commissaire trouve que c'est cher pour une assemblée de 20 membres.

M. le Syndic répond que c'est dans le sens du temps de faire participer la population directement et note que les marches exploratoires ont donné de bons résultats.

Un commissaire ne comprend pas l'utilité de faire une telle assemblée plutôt que de prendre uniquement l'avis d'experts.

Un autre commissaire répond que cela aide à l'acceptation du plan par la population et lui permet aussi d'avoir une meilleure connaissance des spécificités locales.

Un commissaire note que 20 personnes sur 10 000 habitants, c'est peu. Un commissaire indique que c'est important pour l'adhésion de la population et qu'il est important d'avoir des gens de différents milieux qui apportent des points de vue différents.

Un commissaire demande si le projet sera octroyé au gré à gré, vu que le projet est en dessous du seuil de 150'000 CHF pour les marchés publics. Il lui est répondu que le projet sera bien octroyé au gré à gré.

Un commissaire indique qu'il s'abstiendra lors du vote, afin d'éviter tous éventuels conflits d'intérêt, car il travaille pour un bureau d'ingénieur qui a déjà travaillé avec la commune.

Un commissaire note qu'il faudra que la population s'adapte au changement climatique et qu'il s'agit d'un sujet encore peu connu du grand public.

Un commissaire demande si on pourra recevoir une subvention du canton pour notre plan climat. Il lui est répondu qu'en principe, cela devrait être possible.

Il y a une discussion sur l'utilité d'avoir une assemblée qu'avec 20 personnes ou plus, mais il est rappelé que la commission des finances n'a pas pour but de se prononcer sur le fonds du préavis, mais uniquement sur les aspects financiers.

Un commissaire trouve que 150'000 CHF pour avoir un plan climat, ce n'est pas cher payé, car on pourra économiser des dépenses futures et qu'avec une dizaine de bonnes idées, le projet sera vite rentabilisé.

Conclusions :

C'est par 4 voix pour, 3 voix contre et deux abstentions que la Commission des Finances vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers d'accepter le préavis 09/2024 - «Réponse à la motion de Mme la Conseillère communale Marisa Dürst « Pour un plan climat à Épalinges » - Demande d'un crédit d'études pour l'élaboration d'un plan de transition écologique et sociale».

Épalinges, le vendredi 1^{er} mars 2024

Président rapporteur, Guillaume Graf